## **VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES**

## **ODEUR DE CANNABIS - ENFANT**

Par Profil supprimé Postée le 28/09/2015 23:20

Bonjour,

Est-ce qu'un petit de 2ans et demi peut etre affecté par l'odeur de cannabis des voisins ? Je ne sais pas s'il s'agit de fumée ou juste d'odeur de plante, tous les voisins nient en utiliser.

Il y a une conduite de cheminée qui traverse les appartements qui pourrait etre à l'origine de cette odeur....

Dois je m'inquieter?

Merci

Мо

## Mise en ligne le 30/09/2015

Bonjour,

Même si l'odeur est incommodante, elle n'est pas nocive pour votre santé ni pour celle de votre enfant. Une nocivité liée à la consommation passive de cannabis existe mais uniquement lorsqu'elle s'accompagne de fumée inhalée, ce qui n'est pas le cas dans ce que vous décrivez. Il n'y a donc pas de risques et vous n'avez pas à vous inquiéter.

Cordialement.